



Assemblée générale

Distr. limitée
4 décembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 12 de l'ordre du jour

Rapport du Conseil économique et social

Maroc* : projet de résolution

Rapport du Comité des politiques de développement

L'Assemblée générale,

Notant que le Timor-Leste est devenu membre de l'ONU le 27 septembre 2002,

Rappelant les décisions 2003/280 et 2003/281 du Conseil économique et social, en date du 24 juillet 2003, sur le rapport du Comité des politiques de développement¹,

Constatant que le Timor-Leste a donné son accord pour figurer sur la liste des pays les moins avancés,

Fait sienne la recommandation du Conseil économique et social tendant à inscrire le Timor-Leste sur la liste des pays les moins avancés.

* Au nom des États Membres de l'ONU faisant partie du Groupe des 77 ainsi que de la Chine.

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 2003, Supplément No 13 (E/2003/33).

